



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Personnel

Question écrite n° 37998

Texte de la question

M Job Durupt demande à M le ministre de l'intérieur si la fonction de chef de corps de sapeur-pompier bénévole dans une commune de 560 habitants est incompatible avec l'emploi de sous-brigadier de police urbaine. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les textes de référence régissant le cas exposé.

Données clés

Auteur : [M. Durupt Job](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37998

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1103